

INTOSAI



Revue

INTERNATIONALE
de la vérification des comptes publics



Juillet 2011



Conseil de rédaction

Josef Moser, *Président de la Cour des comptes de l'Autriche*
Sheila Fraser, *Vérificatrice générale du Canada*
Faiza Kéfi, *Première Présidente de la Cour des comptes de la Tunisie*
Gene Dodaro, *Contrôleur général par intérim des États-Unis*
Clodosbaldo Russián Uzcátegui, *Auditeur général du Venezuela*

Présidente

Helen H. Hsing (*É.-U.*)

Rédacteur en chef

Muriel Forster (*É.-U.*)

Rédacteurs en chef adjoints

Linda J. Sellevaag (*É.-U.*)

Rédacteurs associés

Bureau du vérificateur général (*Canada*)
Sudha Krishnan (*ASOSAI-Inde*)
Luseane Sikalu (*SPASAI-Tonga*)
Secrétariat de la *CAROSAI (Sainte-Lucie)*
Secrétariat général de l'*EUROSAI (Espagne)*
Khemais Hosni (*Tunisie*)
Yadira Espinoza Moreno (*Venezuela*)
Secrétariat général de l'*INTOSAI (Autriche)*
Bureau de reddition de comptes du gouvernement (*É.-U.*)

Administration

Sebrina Chase (*É.-U.*)
Paul Miller (*É.-U.*)

Membres du Comité directeur de l'INTOSAI

Terence Nombembe *Auditeur général, Bureau de l'auditeur général, Afrique du Sud*
Liu Jiayi, *Auditeur général, Bureau de contrôle national, République populaire de Chine*
Osama Jaffer Faquih, *Président, Bureau d'audit général, Arabie saoudite*
Josef Moser, *Président, Cour des comptes, Autriche, secrétaire général*
Terrance Bastian, *Auditeur général, Ministère de l'auditeur général, Bahamas*
Ziriyo Bogui, *Président, Chambre des comptes, Côte d'Ivoire*
Carlos Ramón Pólit Faggioni, *Bureau de contrôle général de l'État, Équateur*
László Domokos, *Président, Office national d'audit, Hongrie*
Vinod Rai, *Contrôleur et Auditeur général, Inde*
Ali Al-Hesnawi, *Auditeur général, Conseil d'inspection et de contrôle populaire, Libye*
Juan M. Portal-Martinez, *Auditeur général, Cour supérieure d'audit de la Fédération du Mexique*
Lyn Provost, *Contrôleuse et Auditrice générale, Bureau du contrôleur et auditeur général, Nouvelle-Zélande*
Jørgen Kosmo, *Auditeur général, Bureau de l'auditeur général de Norvège, Norvège*
Tanwir Ali Agha, *Auditeur général, Bureau de l'auditeur général, Pakistan*
Sergey Vadimovich Stepachin, *Président, Chambre des comptes de la Fédération de Russie*
Amyas Morse, *Contrôleur et Auditeur général, Bureau d'audit national, Royaume-Uni*
Gene Dodaro, *Contrôleur général, Bureau de reddition de comptes du gouvernement, États-Unis d'Amérique*
Clodosbaldo Russián Uzcátegui, *Contrôleur général, Bureau du contrôleur général de la République, Venezuela*

Table des matières

Éditorial	1
En bref	3
Exercice du jugement professionnel à propos du seuil de signification au cours d'un audit dans le secteur public	10
Rapport sur la Conférence de l'ARABOSAI	16
Rapport sur la Conférence des auditeurs généraux du Commonwealth	21
Pleins feux sur les ISSAI	25
Le point sur la coopération INTOSAI- communauté des bailleurs de fonds	27
Dans le cadre de l'INTOSAI	31
Nouvelles de l'IDI	32
Événements de l'INTOSAI	34

La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est publiée tous les trimestres (janvier, avril, juillet et octobre) pour l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en français. La *Revue*, organe officiel de l'INTOSAI, vise à l'avancement des procédés et techniques d'audit dans le secteur public. Les opinions et les idées formulées n'engagent que la rédaction et les auteurs des textes et ne reflètent pas nécessairement les vues ou l'orientation de l'Organisation.

La rédaction invite les personnes intéressées à soumettre des articles, des rapports spéciaux ou des informations à ses bureaux, aux soins de :

U.S. Government Accountability Office
441 G Street NW, Room 7814
Washington, D.C. 20548
United States

Téléphone : 202-512-4707
Fax : 202-512-4021
Courriel : intosaijournal@gao.gov

La *Revue* sert parfois de document pédagogique. La rédaction accorde donc la préférence aux articles traitant d'aspects pratiques de l'audit dans le secteur public. Il peut s'agir d'études de cas, de commentaires sur de nouvelles méthodes d'audit ou de descriptions de programmes de formation en audit. Les articles traitant surtout d'aspects théoriques ne conviennent pas.

La *Revue* est distribuée gratuitement aux membres de l'INTOSAI et aux autres intéressés. Elle se trouve sur le site Web de l'INTOSAI à <http://intosaijournal.org> ou à <http://intosai.org>. On peut aussi l'obtenir en s'adressant à la *Revue* à spel@gao.gov.

Les articles de la *Revue* sont répertoriés dans l'Accountants' Index par l'American Institute of Certified Public Accountants et présentés dans la publication Management Contents. Des articles choisis figurent également dans les comptes rendus analytiques publiés par les sociétés Anbar Management Services, de Wembley, en Angleterre, et University Microfilms International, d'Ann Arbor (Michigan), aux États-Unis.



Partage d'expériences liées à l'utilisation des technologies

Editorial

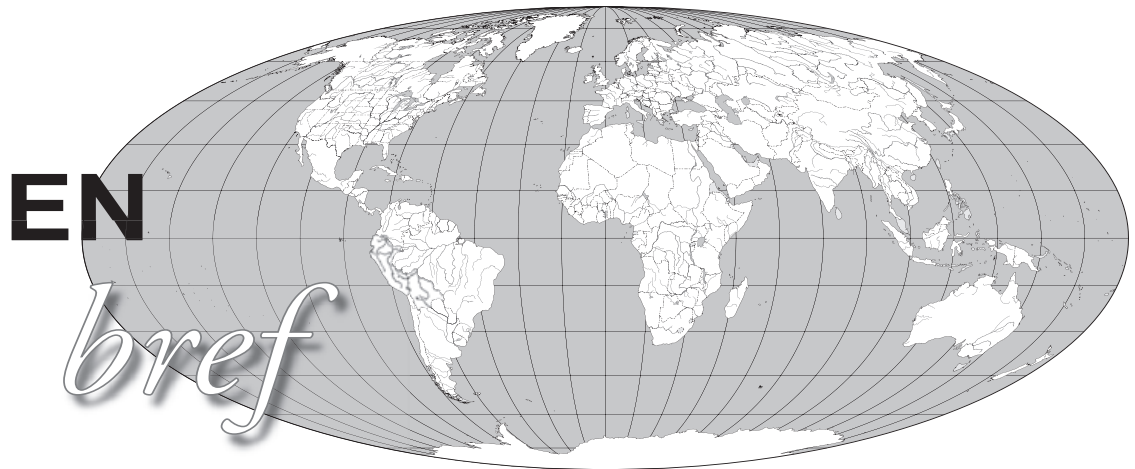
La communauté de l'INTOSAI exerce ses activités dans un monde où les innovations et les percées dans les domaines des technologies informatiques et des communications se multiplient. Les processus et systèmes traditionnels devenant toujours plus dynamiques, réseautés et virtuels, on peut plus que jamais tirer parti des technologies pour accroître l'efficacité, renforcer la collaboration et réduire les coûts. L'INTOSAI et d'autres institutions de contrôle profitent déjà de certaines technologies. Par exemple, au XX^e INCOSAI, un grand nombre de commissions, sous-commissions, groupes de travail et *task forces* ont distribué leurs documents sur CD ou clé USB, réduisant la quantité de papier utilisé et le poids des documents à rapporter sur le vol du retour. En outre, au VIII^e Congrès de l'EUROSAI, cette année, à Lisbonne, les documents officiels ont été simplement affichés sur un site Web. Des ordinateurs portatifs ont été mis à la disposition des participants pour leur permettre d'accéder aux documents pendant les réunions.

L'Outil de collaboration en ligne est une des technologies intéressantes de l'INTOSAI. Il s'agit d'un outil de travail accessible par Internet qui facilite les communications internes de la communauté de l'INTOSAI. Comme l'a écrit l'ISC de l'Inde dans la *Revue* l'an dernier, l'Outil de collaboration en ligne vise à faciliter le processus décisionnel entre les réunions annuelles du Comité directeur et les congrès triennaux. Accessible dans les cinq langues officielles de l'INTOSAI, l'outil renferme des documents, un système de courriel, des calendriers et des outils de communication en temps réel pour aider les ISC membres de l'INTOSAI à collaborer, à communiquer et à gérer du contenu. L'Outil de collaboration en ligne compte plus de 680 utilisateurs répartis dans 133 pays. Plus de 60 espaces de travail ont été créés pour les groupes de travail de l'INTOSAI, pour le Secrétariat général de l'INTOSAI, pour l'Initiative de développement de l'INTOSAI et pour la *Revue internationale de la vérification des comptes publics*.

Les technologies qu'utilise l'INTOSAI ne se limitent pas aux ordinateurs ou à Internet. Par exemple, la *Task force* sur la crise financière globale a tenu deux de ses quatre réunions par téléconférence. Les membres de la *Task force* ont indiqué que la téléconférence était un moyen efficace de tenir des réunions et qu'elle permettait de réaliser des économies de temps et d'argent, puisqu'elle élimine la nécessité de parcourir de longues distances pour assister à des réunions.

L'INTOSAI compte parmi ses membres de nombreuses ISC qui se servent des nouvelles technologies. Par exemple, dans un article du présent numéro (page 8), le Bureau national d'audit du Vietnam décrit comment il a signé avec l'ISC de l'Alberta (Canada) un protocole d'entente lors d'une téléconférence. En outre, le Bureau de reddition de comptes du gouvernement (GAO) des États-Unis utilise les technologies de diverses façons pour travailler plus efficacement. Le GAO rationalise l'acheminement du travail en créant les processus et les outils électroniques nécessaires. Ses employés disposent d'ordinateurs portatifs et de logiciels qui leur permettent de travailler de façon aussi sécuritaire en dehors de leur lieu de travail que s'ils s'y trouvaient. Grâce à des outils de collaboration comme la vidéoconférence, la téléconférence, un wiki interne et un logiciel de gestion des documents, les employés du GAO — qu'ils soient au même endroit ou non — peuvent collaborer tout en conservant leurs responsabilités individuelles. Le GAO se sert également d'outils comme la baladodiffusion vidéo et audio, les technologies mobiles de visualisation de pages Web et les médias sociaux, par exemple Twitter et YouTube, pour répartir le travail plus efficacement.

Ce ne sont là que quelques exemples de la façon dont l'INTOSAI et ses membres utilisent les technologies pour renforcer la collaboration, favoriser le transfert de connaissances et accroître l'efficacité de ses activités. En vue du XXI^e INCOSAI à Beijing, nous vous demandons d'indiquer à la *Revue* dans quelle mesure la technologie vous a permis d'améliorer vos travaux d'audit, votre contribution aux initiatives de l'INTOSAI ou la façon dont vous gérez votre participation à celles-ci. Racontez-nous aussi les cas où l'utilisation des technologies vous a posé des défis, en particulier si vous vous trouvez dans un pays ou une région où des éléments comme les coûts ou l'infrastructure peuvent constituer des limites. Nous estimons que la communication de ces expériences fait partie du mandat de la *Revue*, à savoir le partage des connaissances à l'échelle de la communauté de l'INTOSAI. En publiant vos articles et vos études de cas dans les prochains numéros, nous espérons inspirer de nouvelles innovations et solutions pour relever les défis. Veuillez envoyer vos articles et études de cas à intosaijournal@gao.gov.



Afrique du Sud

L'ISC de l'Afrique du Sud célèbre ses 100 ans

Le 12 mai 2011, le Bureau de l'Auditeur général de l'Afrique du Sud (le Bureau) a franchi avec fierté le cap des 100 ans. Pour souligner cet événement, l'ISC a prévu, à l'intention de ses diverses parties prenantes, un programme de célébrations du centenaire s'échelonnant sur toute l'année. La célébration inaugurale fut une leçon d'humilité pour l'ISC par rapport à quelques-unes de ses réalisations récentes.

Ainsi, en novembre 2010, le Bureau a accueilli le XX^e INCOSAI (Congrès international des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques). À en juger par la très grande satisfaction des participants, le Bureau a atteint son but, qui consistait essentiellement à offrir des contenus techniques tout en faisant connaître les diverses cultures de l'Afrique du Sud, la richesse de son histoire et la grande diversité de ses splendeurs naturelles.

Récemment, le Bureau a également eu l'honneur de recevoir des prix, notamment le prix Jörg-Kandutsch, qui lui a été remis au cours du XX^e INCOSAI en reconnaissance de

sa contribution à l'INTOSAI. On lui a également attribué un prix régional pour son apport à la formation et au renforcement des capacités des jeunes professionnels de l'audit et de la comptabilité qui entament leur carrière. Sur le plan stratégique, le Bureau appuie un certain nombre de programmes de formation afin d'accroître le nombre de professionnels des finances, contribuant ainsi à atténuer la pénurie de personnel qualifié qui sévit en Afrique du Sud.

Le Bureau compte saisir l'occasion que lui procurent ces célébrations pour tirer parti de ses réalisations passées et poursuivre son mandat, à savoir renforcer la démocratie et gagner la confiance du public grâce à l'audit.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le Bureau de l'Auditeur général :

Courriel : agsa@agsa.co.za
Site Web : www.agsa.co.za



Terence Nombembe (à gauche), Auditeur général de l'Afrique du Sud, et son personnel célèbrent le 100^e anniversaire de l'ISC.

Azerbaïdjan

Activités récentes de la Chambre des comptes

La Chambre des comptes de la République d'Azerbaïdjan a adopté son rapport d'activités de 2010 et l'a présenté au Parlement.

Conformément aux décisions prises par son conseil, la Chambre des comptes a récemment adopté les règlements suivants, en vue d'assurer la qualité de ses audits et d'en améliorer l'efficacité :

- un règlement de contrôle de la conformité aux lois et règlements des entités auditées par la Chambre des comptes;
- un règlement de gestion pour assurer la qualité des audits réalisés par la Chambre des comptes;
- des règles visant à contrôler la mise en œuvre des règlements du conseil qui découlent des résultats des audits de la Chambre des comptes;
- un règlement sur les audits conjoints et les audits réalisés en parallèle avec d'autres ISC;
- un règlement permettant d'obtenir des éléments probants au cours des audits.

Pour renseignements, prière de communiquer avec la Chambre des comptes :

Courriel : office@ach.gov.az
Site Web : www.ach.gov.az

Corée

La Commission de contrôle et d'inspection a un nouveau président

Le 11 mars 2011, Kun Yang a entrepris un mandat de quatre ans à titre de président de la Commission de contrôle et d'inspection de la Corée (BAI). Dans le cadre de ses fonctions, M. Yang est également secrétaire général de l'ASOSAI, succédant à Hwangsik Kim, qui a quitté son poste en septembre 2010 après avoir été élu Premier Ministre de la Corée.



Kun Yang

M. Yang mène une brillante carrière. Il a été professeur de droit pendant près de 40 ans à l'Université Hanyang et à d'autres universités. Il a été doyen de la Faculté de droit de l'Université Hanyang de 1999 à 2002, et a également dirigé de prestigieuses sociétés savantes, comme la Korean Public Law Association, de 2004 à 2005.

Avant sa nomination au BAI, M. Yang a été président de la Commission de lutte contre la corruption et de défense des droits de l'homme de la Corée, de 2008 à 2009. Il a également siégé à divers comités consultatifs, notamment en qualité de conseiller politique pour le ministère de la Réunification et de commissaire au sein de la commission de la réforme du Bureau du procureur suprême.

Il est l'auteur de plusieurs livres sur le droit constitutionnel et la sociologie du droit, et a publié de nombreux articles dans des revues juridiques.

M. Yang a obtenu un doctorat en droit à la Faculté de droit de l'Université nationale de Séoul. Il a également obtenu une maîtrise en jurisprudence comparée de l'Université du Texas, à Austin, en 1976, et a été chercheur invité à l'Université de la Californie à Berkeley, aux États-Unis.

Pour renseignements, prière de communiquer avec la Commission de contrôle et d'inspection de la Corée :

Courriel : koreasai@koreasai.go.kr
Site Web : <http://english.bai.go.kr>

Iraq

Le Conseil supérieur de contrôle de l'Iraq a 84 ans

Le 9 mars 2011, le Conseil supérieur de contrôle a célébré son 84^e anniversaire. Dans une allocution, le président du Conseil, Abdul Basit T. Saïd, a félicité son personnel et parlé des défis imposants que doit actuellement relever le Conseil. Malgré ces difficultés, le BSA est prêt à s'acquitter de ses responsabilités avec impartialité et professionnalisme.

Au cours de la célébration qui a eu lieu à cette occasion, des prix ont été décernés aux bureaux d'audit et aux ministères, en reconnaissance de l'excellence de leur performance.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le Conseil supérieur de contrôle :

Courriel : bsa@bsairaq.net
Site Web : www.bsairaq.net

Koweït

Activités récentes du Bureau d'audit d'État

En mars 2011, dans un esprit de coopération mutuelle et d'échanges avec les autres ISC, le Bureau d'audit d'État du Koweït a accueilli une délégation dirigée par l'Auditeur général de la Mongolie. Le but de cette visite était d'en apprendre davantage sur le rôle du Bureau, les relations qu'il entretient avec les entités d'État, ses activités de formation sur place et à l'étranger, et la mission et les attributions de son service des technologies de l'information

(TI). Du 24 avril au 1^{er} mai 2011, le Bureau a offert un programme de formation sur les audits financiers, les audits de performance et les audits informatiques, auquel ont pris part des auditeurs de la délégation mongole.

Le Bureau a participé à la troisième conférence EUROSAI – ARABOSAI ainsi qu'à la réunion du Comité directeur de l'ARABOSAI, qui ont tous deux eu lieu à Abu Dhabi, dans les Émirats arabes unis, les 29 et 30 mars 2011. Dans le cadre de ces réunions, la délégation du Bureau a organisé une exposition dans le hall de l'hôtel, dans le but de présenter ses réalisations, ses publications et ses activités aux délégués.

Afin de stimuler le professionnalisme chez son personnel et son intérêt pour la planification stratégique, le Bureau a mené, du 22 mai au 9 juin 2011, une campagne de sensibilisation sur le thème « Ensemble vers l'excellence ». Cette campagne comprenait l'organisation d'ateliers, de séminaires et de forums, ainsi qu'un concours sur l'excellence professionnelle.

Pour renseignements, prière de communiquer avec Bureau de contrôle public :

Courriel : president@sabq8.org,
training@sabq8.org
Site Web : www.sabq8.org

Malaisie et Indonésie

Réunion technique sur l'étude en parallèle de la gestion des mangroves

Plus de 40 agents professionnels en audit du Ministère de l'Audit de la Malaisie et du Conseil supérieur d'audit de la République d'Indonésie se sont réunis sur l'île Langkawi, dans l'État malaisien de Kedah, du 23 au 27 février 2011, afin de mettre en commun les constatations des audits

qu'ils ont réalisés et de discuter du cadre du rapport sur l'étude en parallèle de la gestion des mangroves dans le détroit de Malacca. Les constatations portaient sur les politiques et la réglementation, les programmes de conservation, l'impact environnemental, la surveillance et le respect des lois.



L'Auditeur général de la Malaisie, Tan Sri Dato' Setia Ambrin Buang (à gauche), et le président du Conseil supérieur d'audit de la République d'Indonésie, Hadi Poernomo (à droite), dirigent la réunion technique sur l'étude en parallèle de la gestion des mangroves, en février 2011.

Cette étude, qui est effectuée par les ISC en vertu d'un protocole d'entente (PE), est la deuxième du genre; la première traitait de la gestion des forêts. Le Président, Hadi Poernomo, dirigeait la délégation du Conseil supérieur d'audit, dont faisait partie le Consulat général de la République d'Indonésie (Penang). Cette réunion technique a également donné à l'Auditeur général de la Malaisie, Tan Sri Dato' Setia Ambrin Buang, et à M. Poernomo l'occasion de discuter de diverses questions. Ils ont notamment fait le point sur les activités courantes et futures entreprises dans le cadre du PE et sur la possibilité de fonder une coalition regroupant les ISC du

Sud-est asiatique (ASEAN). Outre les travaux prévus, cette réunion technique a fourni aux participants la chance de nouer des liens et de s'imprégner de la beauté de l'île Langkawi. La réunion technique s'est terminée avec la conclusion d'ententes entre les ISC. La prochaine rencontre aura lieu en octobre 2011 à Manado, la capitale de la province indonésienne Célèbes du Nord.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le Ministère de l'Audit de la Malaisie :

Courriel : jbaudit@audit.gov.my,
ag@audit.gov.my
Site Web : www.audit.gov.my

Mali

Le Bureau du Vérificateur général du Mali publie un rapport bilan

En mars 2011, au terme d'un mandat de sept ans à titre de dirigeant du Bureau du Vérificateur général du Mali (BVG), Sidi Sosso Diarra a publié un rapport faisant le bilan des réalisations et des difficultés du BVG depuis sa création, en 2004. M. Diarra aura été le premier vérificateur général du BVG.

Bien qu'il ne soit pas un membre officiel de l'INTOSAI, le BVG est indépendant quant au choix de ses missions d'audit et à la façon dont il effectue ses travaux. Il communique les résultats de ses audits au Président de la République, au Premier Ministre et au Président de l'Assemblée nationale. Le BVG compte 100 employés et réalise des audits financiers et des audits de performance. Il a formé des partenariats avec d'autres organismes responsables de la reddition de comptes, au pays et à l'étranger. Le BVG a notamment établi des relations bilatérales avec le Bureau du vérificateur général du Canada dans le but de renforcer ses activités professionnelles et organisationnelles.

La version intégrale française du rapport bilan est affichée sur le site du BVG.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le BVG du Mali :

Courriel : ddoumbia@bvg-mali.org
Site Web : www.bvg-mali.org

Pays-Bas

Lancement de l'initiative et du site Web sur la reddition de comptes au public, une passion!

La Cour des comptes des Pays-Bas (CCPB) a récemment lancé une vaste initiative portant sur le développement des domaines de l'information et de la reddition de comptes sous le thème de la reddition de comptes au public, une passion! Cette initiative vise à profiter de la révolution de l'information pour améliorer la reddition de comptes. Dans le passé, l'information se rendait au public de manière logique et chronologique : on la créait, l'utilisait, la gérait et, enfin, on la détruisait ou l'archivait. Les choses sont aujourd'hui beaucoup plus complexes. En effet, aussitôt qu'elle est créée, l'information est immédiatement utilisée, réutilisée, modifiée et sauvegardée par une vaste gamme d'utilisateurs. D'ailleurs, le nombre de personnes ayant accès à l'information augmente de jour en jour.

Cette situation pose des difficultés pour les administrations. Aux Pays-Bas, la Cour a remarqué que le volume croissant d'informations mises à la disposition du Parlement n'aidait pas nécessairement ce dernier à être mieux renseigné ou mieux préparé à s'engager dans un débat. Au contraire, le Parlement continue de chercher des informations validées pouvant servir à résoudre des questions politiques complexes.

La transparence et la reddition de comptes sont des valeurs primordiales pour la Cour. C'est pourquoi cette

dernière s'efforce de s'adapter à la révolution de l'information en élaborant des solutions à la hauteur des défis à relever. Grâce à l'initiative sur la reddition de comptes au public, une passion!, la Cour cherche à établir le contact avec un vaste public en vue de former une communauté de professionnels intéressés par la reddition de comptes. Les membres de cette communauté peuvent mettre en commun des exemples d'amélioration de la reddition de comptes en utilisant l'information de différentes façons, en tirant des leçons et en s'en inspirant.

La Cour a lancé cette initiative le 17 mars 2011, lors d'une rencontre à laquelle assistaient des représentants de la Cour, de l'administration néerlandaise, des autorités locales et du secteur privé. Le même jour, elle lançait le site Web en néerlandais (www.passievoorpubliekeverantwoording.nl), offrant ainsi une plateforme en ligne qui servira de forum à cette communauté. Par exemple, un chercheur spécialisé dans les lacunes en matière d'information ou des déficits démocratiques y anime régulièrement un blogue. Un autre s'est demandé si la publication d'informations de qualité et la reddition de comptes accroissent la confiance du public en l'administration. Divers membres de la communauté fouillent l'Internet à la recherche de nouvelles et d'innovations en matière de reddition de comptes au public et affichent leurs trouvailles. De plus, un groupe a été formé sur LinkedIn pour les professionnels de la reddition de comptes. Jusqu'à maintenant, les personnes invitées à faire partie de cette communauté ont répondu très favorablement.

La Cour aimerait inviter ses homologues à lui faire parvenir, à l'adresse courriel ci-après, des exemples d'amélioration de la reddition de comptes ailleurs dans le monde au moyen de nouvelles utilisations de l'information.

Pour renseignements, prière de communiquer avec la Cour des comptes des Pays-Bas :

Courriel : internationalaffairs@rekenkamer.nl
Site Web : www.rekenkamer.nl

Roumanie

Activités récentes de la Cour des comptes

Dans le cadre de l'harmonisation de ses activités avec les pratiques exemplaires en renforcement des capacités adoptées ailleurs dans le monde, la Cour des comptes de Roumanie a récemment rendu publique sa stratégie en matière de ressources humaines pour 2011-2014, qu'elle a élaborée avec le concours d'un consultant international dans le cadre d'un projet financé par la Banque mondiale. Les stratégies préalablement publiées par la Cour en matière de développement institutionnel, de communications et de technologies de l'information ont été affichées sur son site Web, en roumain et en anglais.

Un guide sous forme de brochure, traitant de l'évaluation des systèmes de contrôle interne des entités publiques, a été mis à la disposition de tous les auditeurs externes. Ce guide, qui a également été affiché sur le site Web de la Cour, comprend aussi une traduction en roumain du *Guide sur la bonne gouvernance de l'INTOSAI* (INTOSAI GOV).

Pour faire connaître les Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI) et l'INTOSAI GOV, la Cour a publié, en mai 2011, ses normes d'audit ainsi que la traduction en roumain de l'INTOSAI GOV et des ISSAI des trois premiers niveaux, et a affiché ces documents sur son site Web.

La Cour a signé avec l'Internal Audit Association une entente de coopération inspirée du protocole d'entente conclu entre cette dernière et l'INTOSAI. Cette entente reconnaît les normes respectives des organismes signataires et expose les grandes lignes du processus de collaboration continue.

Visite officielle de l'ISC de la Slovaquie



Le Président de la Cour des comptes de Roumanie, Nicolae Vacaroiu (à gauche), souhaite la bienvenue au président de l'ISC de la Slovaquie, Jan Jasovsky (à droite), lors de sa visite officielle en Roumanie.

Répondant à l'invitation du président de la Cour des comptes de Roumanie, Nicolae Vacaroiu, une délégation slovaque conduite par le président de l'ISC de la Slovaquie, Jan Jasovsky, a effectué une visite officielle en Roumanie en avril 2011. Cette rencontre faisait suite à la visite officielle de M. Vacaroiu en Slovaquie à l'automne 2010. Au cours de la rencontre initiale qui a eu lieu dans les bureaux de la Cour, les deux présidents ont discuté de la coopération bilatérale de leurs institutions dans le contexte de l'entente existante et de celui de l'INTOSAI et de l'EUROSAI.

La réunion s'est poursuivie avec des exposés présentés par des experts de la Cour sur les thèmes suivants :

- étendue, organisation, gestion et activités de la Cour (en particulier l'optimisation du fonctionnement de l'ISC durant la crise financière et économique actuelle);
- rédaction du plan de contrôle et d'audit, et orientation de ses activités (détermination des thèmes sociaux importants en audit);
- assurance qualité des audits;
- publication des résultats des audits (stratégie d'information du public);
- coopération avec les entités chargées d'engager des poursuites en matière criminelle;
- expérience de mise en œuvre des recommandations de la Cour;
- élaboration d'une stratégie en matière de ressources humaines.

La délégation slovaque s'est ensuite rendue à Pitesti pour y rencontrer le maire et discuter avec les représentants de la Chambre des comptes d'Arges du bureau régional

de Kosice en vue d'établir un point de coopération permanent.

Pour renseignements, prière de communiquer avec la Cour des comptes de Roumanie :

Courriel : international.romania@rcc.ro

Site Web : www.curteadeconturi.ro

Suisse

Le Contrôle fédéral des finances de la Suisse publie son rapport annuel de 2010

Chaque année, le Contrôle fédéral des finances de la Suisse (CDF), l'ISC de la Confédération suisse, informe la Délégation des finances et le Consul fédéral de l'étendue et de l'orientation de ses travaux, et de ses principales constatations. Les travaux du CDF aident le Parlement à réaliser ses activités de surveillance et le Conseil fédéral, à superviser l'administration. Le CDF audite tous les niveaux d'exécution du budget.

Le rapport annuel de 2010 donne un aperçu de l'ampleur des travaux d'audit réalisés par le CDF et de ses constatations pour l'exercice qui vient de se terminer. Il est affiché sur le site



Les représentants de la Cour des comptes de Roumanie et les membres de l'ISC de la Slovaquie assistent à une réunion conjointe en Roumanie.

Web du CDF à l'adresse suivante : www.efk.admin.ch. Ce site contient également des rapports d'évaluation et d'audit individuels traitant, par exemple, des contrôles antipollution des véhicules routiers de la recherche agronomique, du tarif des prestations médicales et de la qualité des données servant à la péréquation des ressources et à la compensation des charges.

En 2010, le CDF a présenté à la Délégation des finances un rapport sur sa révision des organisations soumises à la surveillance des finances et des comptes. Au cours de ses travaux. Le CDF a constaté des faiblesses dans les systèmes de contrôle interne et des déficiences dans la gestion des projets. Les achats de biens et services exigeaient pour sa part une plus grande conformité aux dispositions des lois sur l'approvisionnement et les appels d'offres publics.

Le CDF audite également les institutions fédérales d'assurance sociale, divers autres organismes et fondations, et des organismes internationaux.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le Contrôle fédéral des finances :

Courriel : info@efk.admin.ch
Site Web : www.efk.admin.ch

Vietnam

Le Bureau national d'audit a établi un plan d'action pour sa stratégie de développement

Ces 16 dernières années, le Bureau national d'audit du Vietnam a joué un rôle de plus en plus important dans le développement au pays. Les résultats de ses audits sont graduellement devenus des outils précieux en matière de gestion, de gouvernance, d'approbation et de décision pour les questions

financières, budgétaires et législatives. Parallèlement aux tendances observées dans les ISC du monde entier en matière de développement, le Bureau a adopté une stratégie d'audit de l'État visant à stimuler le professionnalisme et à améliorer son efficacité; une stratégie qui a reçu l'aval du comité permanent de l'Assemblée nationale.

Grâce à un programme de développement international des Nations unies, et avec l'aide du Bureau d'audit national du Royaume-Uni, le Bureau a dressé un plan d'action pour mettre en œuvre cette stratégie, un plan qu'a approuvé l'Auditeur général, Vuong Dinh Hue, le 6 décembre 2010.

Ce plan d'action est divisé en sujets précis assortis d'extrants déterminés comprenant des exigences, des cibles, des activités et des priorités, les ressources nécessaires pour réaliser la stratégie, les risques courus lors de la mise en œuvre, les méthodes pour atténuer les risques, un calendrier d'exécution, les activités prévues pour les cinq prochaines années (jusqu'en 2015) et une orientation claire pour les années 2016 à 2020. Le plan met l'accent sur les cinq grands axes suivants : élaboration et achèvement du cadre légal organisationnel et opérationnel; développement de la structure organisationnelle et gestion des ressources humaines; planification stratégique des audits, modernisation des méthodes d'audit et gestion des activités d'audit; développement des technologies de l'information et amélioration de leur utilisation; développement et amélioration des relations extérieures et des communications.

Normes d'audit nationales

Le 9 novembre 2010, l'Auditeur général du Vietnam, Vuong Dinh Hue, a approuvé le remplacement des normes d'audit nationales datant de 1999 par un nouveau référentiel d'audit. Les normes d'audit nationales de 2010 sont

entrées en vigueur 45 jours après leur adoption.

Les normes de 1999 ont été le pilier des principes qui sous-tendent la compétence professionnelle et la réalisation des audits. Cependant, pour se conformer aux exigences de la loi sur l'audit de l'État adoptée en 2005, et dans le cadre de la mise en œuvre de sa récente stratégie d'audit législatif, le Bureau a entrepris, en 2007, la révision des normes d'audit nationales. Il souhaite que les nouvelles normes concordent davantage avec les pratiques internationales et celles qui sont en cours au Vietnam.

Les normes d'audit nationales de 2010 portent sur l'audit en général, les travaux d'examen et les rapports.

Signature par vidéoconférence d'un protocole d'entente avec le Canada

Le 8 mars 2011, l'Auditeur général du Vietnam, Vuong Dinh Hue, et le Vérificateur général de l'Alberta (Canada), Merwan Sher, ont signé un protocole d'entente par le truchement d'une vidéoconférence. Ce protocole favorise la coopération dans le cadre du développement des compétences et des connaissances professionnelles du personnel chargé des audits de performance et des audits judiciaires. Pour le Bureau, il s'agit du premier protocole signé par ce moyen avec un bureau d'audit étranger.

En vertu de ce protocole, les deux parties feront la promotion de la coopération dans les domaines majeurs suivants : études et échanges d'expériences respectives en ce qui concerne les méthodes, les normes et les pratiques professionnelles, y compris les procédures de travail en audit de performance et en audit judiciaire; l'organisation de visites d'études entre les parties en vue d'échanger des résultats de recherches, des informations,

des livres ou manuels, du matériel pédagogique sur les méthodes et les techniques d'audit, et des rapports sur les résultats d'audit; l'organisation d'activités de formation, de conférences, de séminaires et de séances de travail portant sur les audits de performance et les audits judiciaires; et la coopération pour d'autres questions d'intérêt mutuel.

Au cours de la vidéoconférence, l'Auditeur général du Vietnam a affirmé que de nombreuses occasions de coopération essentielles s'étaient présentées depuis la visite, en 2008, de la délégation canadienne conduite

par l'ancien Vérificateur général de l'Alberta, Fred Dunn, lesquelles ont aidé le Bureau à établir des conditions favorables à la modernisation de ses méthodes et techniques d'audit. Le Bureau a particulièrement apprécié l'initiative du Canada, qui a confié à des spécialistes la tâche d'organiser, au Vietnam, des séances de formation de courte durée (29 participants en avril 2010 et 31 en mars 2011). En février 2009 et 2010, le Bureau a envoyé quatre auditeurs en Alberta pour qu'ils étudient les audits de performance réalisés et y participent; il en enverra deux autres en 2011.

Le Vérificateur général de l'Alberta, M. Sher, s'est dit ravi des résultats obtenus par le Bureau depuis sa création, notamment son adhésion à l'INTOSAI et à l'ASOSAI. Il a également mentionné que son bureau et la CCAF-FCVI se réjouissaient de leur partenariat avec le Bureau en matière de coordination et d'aide.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le Bureau national d'audit :

Courriel : vietnamsai@hn.vnn.vn
Site Web : www.kiemtoannn.gov.vn



Les représentants de l'ISC du Vietnam et du Bureau du vérificateur général de l'Alberta (Canada), lors de la signature par vidéoconférence du protocole d'entente entre les deux entités.

Exercice du jugement professionnel à propos du seuil de signification en audit dans le secteur public : l'expérience d'auditeurs d'administrations locales chinoises

Yining Zhou, École de commerce et de gestion, Université Southern Cross (Australie), et Gangying Zhou (retraité), Bureau de contrôle de la ville de Huazhou, Guangdong (Chine)

Le seuil de signification est un concept de base de l'audit et, selon le Financial Accounting Standards Board (FASB), il correspond à « l'ampleur d'une omission ou d'une anomalie dans les données comptables qui, à la lumière des circonstances et selon toute probabilité, aurait changé ou influencé la décision d'une personne raisonnable qui se fie à ces données¹ » [traduction] et il le définit comme suit : « l'ampleur d'une omission ou d'une anomalie dans les états financiers de l'entité auditée. L'ampleur de l'omission ou de l'anomalie peut avoir une influence sur le jugement et sur les décisions des utilisateurs des états financiers² » [traduction].

Le seuil de signification joue un rôle essentiel dans la détermination des informations que peuvent obtenir les auditeurs aux fins d'analyse. Souvent, les auditeurs établissent un seuil de signification pour la détection des erreurs et des irrégularités, ce qui fait que seuls les éléments significatifs des états financiers doivent être ajustés.

Des modèles d'établissement du seuil de signification et des lignes directrices pratiques ont été établis pour les audits du secteur privé. Cependant, les travaux de recherche et les lignes directrices professionnelles sur l'exercice du jugement professionnel par les auditeurs du secteur public à propos du seuil de signification sont plutôt rares dans la littérature anglaise et chinoise.

Dans le secteur privé, le seuil de signification repose largement sur des facteurs quantitatifs. Par exemple, la « règle empirique », un des modèles prisés pour fixer le seuil de signification lors d'un audit dans le secteur privé, consiste à multiplier un élément de référence (comme les produits, les charges ou les actifs) par un pourcentage donné pour déterminer le seuil de signification³. Selon DeZoort et ses collaborateurs, une « pression liée à un niveau de responsabilité plus élevé peut amener les auditeurs à mettre davantage l'accent sur des facteurs qualitatifs dans l'exercice du jugement professionnel à propos du seuil de signification⁴ » [traduction]. Toutefois, certains auditeurs du secteur public, qui ignorent les différences entre l'audit dans le secteur

¹ Financial Accounting Standards Board, *Original Pronouncements as Amended. Statement of Financial Accounting Concepts No. 2: Qualitative Characteristics of Accounting Information*, mai 1980.

² Bureau national de contrôle de la Chine, *Chinese Audit Principles and Standards*, 2003.

³ Voici des exemples de seuils de signification : de 0,5% à 1 % des produits; 5 % des bénéfices avant impôts; de 1 % à 2 % des actifs totaux.

⁴ T. DeZoort, P. Harrison et M. Taylor, « Accountability and Auditors' Materiality Judgements: The Effects of Differential Strength on Conservatism, Variability and Effect », *Accounting, Organisation and Society*, vol. 31, n° 1 (2006), p. 373-390.

public et l'audit dans le secteur privé, se guident sur la règle empirique ou un autre modèle d'établissement du seuil de signification du secteur privé. Faisant valoir la nécessité de réviser les lignes directrices sur le seuil de signification au gouvernement des États-Unis et d'en élaborer de nouvelles, Ramand et VanDaniker font observer que « les auditeurs du secteur public ne s'entendent pas sur la base appropriée pour fixer le seuil de signification » et que « les méthodes actuelles varient énormément⁵ » [traduction]. Étant donné les différences importantes entre l'audit dans le secteur public et l'audit dans le secteur privé, il n'est peut-être pas utile de fonder un audit dans le secteur public directement sur un modèle d'établissement du seuil de signification conçu pour les audits dans le secteur privé. Les auditeurs du secteur public devraient plutôt établir leurs propres modèles, adaptés à leurs besoins. Le présent article traite d'une méthode d'établissement du seuil de signification fondée sur des facteurs qualitatifs.

Cadre axé sur des facteurs qualitatifs pour l'exercice du jugement professionnel à propos du seuil de signification en audit dans le secteur public

Le cadre d'établissement du seuil de signification que nous proposons pour les audits dans le secteur public est composé des facteurs qualitatifs ci-après, que nous avons conceptualisés d'après notre expérience pratique de l'audit dans le secteur public et qui ont été mis à l'épreuve au cours de nombreux audits réalisés par notre bureau et d'autres bureaux de contrôle locaux.

- *Sensibilité à la dimension politique.* Les comptes ou les opérations ayant des implications politiques significatives doivent être considérés comme des éléments significatifs. Les auditeurs devraient cerner les questions délicates sur le plan politique, en particulier celles qui se rapportent à des lois ou à des politiques.
- *Intérêt public.* Les éléments qui ont des répercussions sociales importantes et qui présentent un intérêt public doivent être considérés comme significatifs. Par exemple, d'après notre expérience, dans les audits d'écoles publiques, les comptes de frais de scolarité sont significatifs, car ils touchent beaucoup de familles locales ayant des enfants d'âge scolaire. Dans bien des cas, les médias se concentrent sur les questions représentant une préoccupation publique.
- *Efficacité des contrôles internes.* Des contrôles internes faibles ou inefficaces tendent à générer des données invalides ou peu fiables sur les comptes des entités auditées. En pareil cas, les informations pertinentes sur les lacunes dans les contrôles peuvent être considérées comme étant significatives. Par exemple, lors de l'audit d'une entreprise municipale, nous avons relevé de graves problèmes dans la gestion des stocks : il suffisait d'une signature du directeur de la comptabilité pour autoriser la livraison des produits en stock. Nous avons déterminé que le compte de stock était un élément significatif et nous avons fini par découvrir que le gestionnaire des stocks avait falsifié la signature du comptable et volé de nombreux produits en stock.

⁵ K. Raman et R. VanDaniker, « Materiality in Government Auditing », *Journal of Accountancy* (février 1994), p. 71-76.

- *Type de fonds.* Le type de fonds est aussi un facteur critique dans l'exercice du jugement professionnel à propos du seuil de signification. Par exemple, en Chine, un fonds dit « affecté » (comme le fonds de secours d'un bureau civil pour aider les victimes d'une catastrophe et le fonds pour les terres d'un bureau foncier local pour indemniser les propriétaires qui vendent leurs terres au gouvernement) ne peut servir qu'à des fins précises. Dans la pratique, nous considérons les fonds affectés comme des éléments très significatifs. Nous sommes plus tolérants à l'égard des fonds non affectés. Par exemple, la fraction inutilisée d'un fonds de « bureau » (fonds non affecté servant à des fins administratives comme la tenue de réunions, l'achat de fournitures de bureau et le paiement des factures téléphoniques) devrait normalement être reportée au prochain exercice. Cependant, si elle est utilisée dans le cadre d'un programme de primes, nous n'y verrions pas nécessairement de mal.
- *Expérience/éléments de référence.* Les auditeurs du secteur public exercent parfois leur jugement professionnel par rapport à des opérations ou des comptes significatifs en fonction de leur expérience ou de cas semblables.

Les trois études de cas qui suivent montrent comment le cadre axé sur des facteurs qualitatifs peut être appliqué et mis à l'épreuve, d'après trois audits réels réalisés par des auditeurs locaux de la Chine.

Première étude de cas : le bureau local de l'éducation

En 1999, le bureau de contrôle de la ville de Huazhou a audité le bureau local de l'éducation⁶. Le département de l'éducation de base, qui administrait toutes les écoles locales, était considéré comme le plus important et le plus influent des dix départements du bureau. Ses décisions et ses pratiques touchaient souvent le public, en particulier les familles qui avaient des enfants d'âge scolaire.

Le bureau de l'éducation avait donné à ce département le droit d'imposer des frais administratifs et d'autres frais aux écoles. L'octroi de ce droit allait à l'encontre des politiques gouvernementales, selon lesquelles seul le bureau central de l'éducation détenait ce pouvoir.

En plus, le compte de ce département ne se trouvait pas dans les comptes généraux du bureau de l'éducation. Seul le département tenait un registre de ces frais. Les auditeurs du secteur public avaient demandé à voir ce registre dans le passé, mais le directeur du département avait refusé.

D'après leur analyse de la situation, les auditeurs du secteur public ont cerné les facteurs qualitatifs ci-après pour l'établissement du seuil de signification.

⁶ Les auditeurs du bureau de contrôle de la ville de Huazhou ont relaté de vive voix le détail de ce cas. Les auteurs de l'article sont responsables de la révision du texte et de l'analyse du cas.

- *Intérêt public* : les pratiques de ce département présentaient un intérêt considérable pour le public, puisque ses activités touchaient directement les familles ayant des enfants d'âge scolaire.
- *Efficacité des contrôles internes* : le bureau avait indûment autorisé le département à faire payer des frais aux écoles.
- *Efficacité des contrôles internes* : le bureau de l'éducation ne contrôlait pas le registre du département.
- *Expérience* : le refus, dans le passé, de collaborer avec les auditeurs du secteur public laissait supposer qu'on cachait quelque chose de grave.

Cette analyse a permis aux auditeurs de déterminer que le compte de ce département était significatif.

Mesures et résultats. Les auditeurs se sont informés auprès de banques locales et ils ont recueilli de l'information sur les comptes bancaires du département, ainsi que sur le compte bancaire personnel de son directeur. Ils ont constaté que le directeur du département avait effectué un gros dépôt ponctuel en espèces (équivalant approximativement à dix fois son salaire) dans son compte personnel. Parallèlement, les auditeurs ont communiqué avec les écoles pour confirmer si le département avait directement perçu des frais pour la conception des examens. Comme il y avait probabilité de fraude, les auditeurs ont renvoyé le cas à la police locale, qui a mené une enquête plus poussée. Le directeur a avoué plus tard que le gros montant dans son compte bancaire correspondait à une partie des frais de conception d'examen payés par les écoles locales.

Deuxième étude de cas : l'équipe de lutte contre la sécheresse

En 2007, au cours de l'audit de l'office local des eaux, les auditeurs ont reçu d'un employé une déclaration confidentielle selon laquelle le chef de l'équipe de lutte contre la sécheresse de l'office utilisait peut-être le fonds de secours national comme fonds personnel⁷. Les auditeurs ont décidé de mener un audit plus poussé de l'équipe.

D'après leur analyse de la situation, les auditeurs du secteur public ont cerné les facteurs qualitatifs ci-après pour l'établissement du seuil de signification.

- *Sensibilité à la dimension politique* : Les projets de lutte contre la sécheresse ont des implications politiques et sociales significatives, car ils influent directement sur le développement agricole et sur la vie des agriculteurs de la ville, qui représentent 80 % de la population.
- *Type de fonds* : Les fonds de lutte contre la sécheresse sont des fonds de secours, à savoir des fonds affectés en Chine.

⁷ L'équipe du Bureau national de contrôle de la Chine à Shenyang nous a fourni cette étude de cas, qui a d'abord été affichée dans le site Web du Bureau, principalement en chinois. Les auteurs sont responsables de la traduction, de la révision et de l'analyse du texte.

- *Efficacité des contrôles internes et expérience* : Les comptables et le chef de l'entité auditée ont soutenu que le fonds de secours avait entièrement été consacré à l'achat de machinerie. Cependant, les auditeurs ont constaté que tous les fonds avaient été retirés en espèces du compte bancaire de l'équipe. Comme l'achat de machinerie implique des sommes importantes, il se fait généralement par virement bancaire plutôt qu'en espèces.
- *Efficacité des contrôles internes et expérience* : Quand ils ont fait l'inventaire matériel, les auditeurs ont constaté que certaines machines étaient vieilles et n'avaient pas de marque du fabricant. De plus, certaines des factures originales liées à ces machines provenaient du marché de détail et non pas directement du fournisseur. (En Chine, les factures des usines sont dites « industrielles » et les factures de vente au détail sont dites « commerciales ». En l'occurrence, certaines factures originales étaient « commerciales ».) Les auditeurs savaient d'expérience que les factures commerciales sont faciles à obtenir et qu'elles sont parfois illégales. L'entité auditée aurait dû s'assurer d'avoir des factures industrielles, qui sont une preuve d'achat valide et fiable.

Cette analyse a permis aux auditeurs de déterminer que le fonds de secours était significatif.

Mesures et résultats. Les auditeurs ont recueilli des éléments probants supplémentaires auprès de tierces parties. Comme le fournisseur de la machinerie avait fait faillite, les auditeurs ont demandé aux autorités fiscales locales s'ils pouvaient examiner les opérations d'achat de la machinerie. Ils ont constaté que le compte de taxes faisait état de coûts et d'un nombre de machines moins importants que dans les états financiers de l'équipe, ce qui portait fortement à croire que certains des fonds étaient utilisés illégalement. Les auditeurs ont signalé l'affaire à la police locale. D'autres éléments probants ont été recueillis et révélés, et le chef d'équipe a fini par admettre qu'il avait utilisé une partie des fonds pour verser des pots-de-vin à certains fonctionnaires. Il a aussi avoué que, pour tromper les auditeurs, l'équipe avait emprunté la plupart des machines à d'autres entités quelques jours avant l'inventaire matériel et que certaines factures originales avaient été falsifiées pour dissimuler le crime.

Troisième étude de cas : le lustre de cristal

Au cours de l'audit d'un projet d'hôtel public, les auditeurs du secteur public se sont intéressés à un lustre dans le lobby de l'hôtel qui, selon les comptes financiers de l'établissement, valait environ 150 000 \$US (un million de yuans)⁸. Après avoir examiné les premiers éléments probants, les auditeurs ont cerné les facteurs qualitatifs ci-après pour l'établissement du seuil de signification.

- *Efficacité des contrôles internes* : L'achat d'un lustre aussi coûteux aurait dû être annoncé à tous les fournisseurs de la ville pour que le prix payé soit raisonnable. Cependant, l'hôtel a communiqué avec un seul fournisseur et il n'a parlé de

⁸ Le bureau de contrôle de la ville de Changzhou nous a fourni cette étude de cas, qui était affichée en chinois sur le site Web du Bureau national de contrôle de la Chine. Les auteurs sont responsables de la traduction, de la révision et de l'analyse du texte.

l'achat à aucun des autres fournisseurs. Le fournisseur n'a fourni aucun document technique sur le lustre, comme un manuel, un certificat ou une brochure d'entretien, et l'hôtel ne lui en a pas demandé non plus.

- *Expérience* : L'hôtel a effectué cet achat alors qu'il éprouvait des difficultés financières et manquait de liquidités. Il était surprenant que l'hôtel dépense autant d'argent sur un article de décoration vu sa situation financière.

Cette analyse a permis aux auditeurs de déterminer que cet achat était significatif.

Mesures et résultats. Lorsque les auditeurs ont tenté de communiquer avec l'entreprise, ils ont appris que celle-ci s'était transformée en une nouvelle société. En examinant le compte du fournisseur dans les locaux de la nouvelle société, ils ont constaté que le fournisseur n'avait pas fabriqué le lustre, mais qu'une autre ville le lui avait vendu 45 000 \$US (0,3 million de yuans) et qu'il l'avait revendu 150 000 \$US (un million de yuans) à l'hôtel, ce qui représente une différence de 105 000 \$US (0,7 million de yuans) entre la valeur marchande et le prix d'achat.

En outre, les auditeurs ont fait évaluer le lustre par un expert financier, qui les a informés que le lustre était en verre et non pas en cristal; il y avait donc eu fraude. Après que les auditeurs du secteur public ont eu signalé l'affaire à la police, le gérant de l'hôtel a admis avoir reçu un pot-de-vin du fournisseur pour acheter le lustre à un prix gonflé.

Conclusion

Le seuil de signification est fonction du contexte. Les modèles d'établissement du seuil de signification axés sur des facteurs quantitatifs et élaborés pour les audits du secteur privé peuvent ne pas convenir au contexte gouvernemental. D'après notre expérience et nos connaissances, nous avons conceptualisé cinq facteurs qualitatifs — la sensibilité à la dimension politique, l'intérêt public, l'efficacité des contrôles internes, le type de fonds et l'expérience/les éléments de référence — et nous avons les avons mis à l'épreuve et les avons appliqués à trois audits dans le secteur public. Les résultats donnent à penser que ces facteurs sont valables et qu'ils peuvent non seulement servir de référence aux auditeurs du secteur public dans l'évaluation des éléments significatifs, mais aussi contribuer à l'établissement de normes pour l'audit dans le secteur public et de lignes directrices concernant le seuil de signification. Cependant, parce que le cadre des facteurs qualitatifs est fondé sur nos expériences et à des études de cas réalisées dans le contexte particulier du secteur public chinois, il est impossible de généraliser nos constatations sans effectuer de recherches sur les audits dans le secteur public réalisés dans d'autres pays.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec les auteurs de l'article à zhou_neil@yahoo.com ou à yzhou30@scu.edu.au.

10^e Conférence de l'ARABOSAI en Arabie saoudite

Helen H. Hsing, Bureau de reddition des comptes du gouvernement des États-Unis

Sous le patronage de Sa Majesté le roi Abdallah ben Abdelaziz, Gardien des deux saintes mosquées, le Bureau général de contrôle (BGC), qui est l'ISC de l'Arabie saoudite, a tenu la 10^e Conférence de l'Organisation arabe des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ARABOSAI) les 26 et 27 octobre 2010. Les 22 ISC des pays faisant partie de la Ligue arabe sont des membres à part entière de l'ARABOSAI, qui a été fondée en 1976.

Les participants à la Conférence comprenaient les dirigeants et les représentants de 22 membres de l'ARABOSAI : l'Algérie, l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Comores, Djibouti, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Iraq, la Jordanie, le Koweït, le Liban, la Libye, le Maroc, la Mauritanie, Oman, la Palestine, le Qatar, la Somalie, le Soudan, la Syrie, la Tunisie et le Yémen. Parmi les observateurs, mentionnons des représentants des secrétaires généraux de la Ligue des États arabes et du Conseil de coopération du Golfe; le Président de la Cour des comptes de l'Autriche, qui est le secrétaire général de l'INTOSAI; l'Auditeur général de la Norvège et son personnel, qui représentent l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI); un représentant de la Banque mondiale; et un représentant de la *Revue*.

Lors de la séance inaugurale, après la lecture d'un passage du Saint Coran, Osama Jaffer Faquih, Président du BCG et deuxième vice-président du Conseil exécutif de l'ARABOSAI, a souhaité la bienvenue à tous les participants ainsi qu'un bon séjour au Royaume d'Arabie saoudite et une excellente conférence au nom de Sa Majesté le roi Abdallah. Il a également remercié Sa Majesté le roi d'avoir honoré la conférence par son appui bienveillant ainsi que les membres de l'ARABOSAI de leur présence. M. Faquih a souligné le rôle des ISC dans la réalisation d'audits exhaustifs et constructifs, ainsi que l'importance de la coopération et de la coordination afin d'assurer une gestion rationnelle des ressources financières, économiques et naturelles disponibles, et d'accroître leur valeur et leurs retombées pour l'économie nationale.

Abdallah Abdallah Al-Sanafi, Président de l'Organisation centrale pour le contrôle et l'audit du Yémen et président du Conseil exécutif de l'ARABOSAI, a affirmé qu'il était fier des progrès accomplis par l'ARABOSAI en ce qui a trait à la conception et à la mise en œuvre de ses activités de recherche et de formation ainsi qu'à l'adoption de son premier plan stratégique pour 2010-2014.

Faïza Kéfi, Première Présidente de la Cour des comptes de la Tunisie et secrétaire générale de l'ARABOSAI, a insisté sur l'importance de la participation de l'ARABOSAI à l'INTOSAI et aux activités d'autres organisations régionales afin d'accroître sa visibilité sur la scène régionale et internationale. Elle a fait ressortir l'importance de la stratégie de communication pour les ISC proposée par l'INTOSAI, dont l'adoption était à l'ordre du jour du XX^e INCOSAI, qui a eu lieu en Afrique du Sud en novembre 2010. Elle a également reconnu la contribution de l'ARABOSAI à plusieurs commissions et groupes de travail de l'INTOSAI, notamment la

Commission des affaires financières et administratives (présidée par l'Arabie saoudite), la Commission de renforcement des capacités (présidée par le Maroc), et le Groupe de travail pour la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux (présidé par l'Égypte).

Josef Moser, secrétaire général de l'INTOSAI, et Jørgen Kosmo, Auditeur général de la Norvège et président du Conseil d'administration de l'IDI, ont également participé à la cérémonie inaugurale. M. Moser a remercié l'ARABOSAI pour sa participation à diverses activités de l'INTOSAI et a souligné les contributions de M. Faquih à la Commission des affaires financières et administratives et au renforcement de la coopération avec les bailleurs de fonds. Il a également souligné la contribution d'Ahmed El Midaoui, Premier Président de la Cour des comptes du Maroc, à titre de président de la Commission de renforcement des capacités. M. Moser a insisté sur l'importance du plan stratégique de l'INTOSAI et a donné un aperçu des principaux sujets de discussion du prochain INCOSAI. M. Kosmo a déclaré qu'il était satisfait de la coopération actuelle entre l'IDI et l'ARABOSAI, et en particulier des progrès accomplis dans la mise en œuvre d'un programme collectif de planification stratégique. Il a également informé l'assemblée des missions additionnelles qui ont été confiées à l'IDI depuis qu'elle a été choisie comme Secrétariat général de l'initiative de coopération INTOSAI – communauté de bailleurs de fonds.

Sous-thème 1 : Accroître l'indépendance des ISC

L'ISC de l'Iraq a présidé le sous-thème 1. L'ISC de l'Égypte était le rapporteur et l'ISC de l'Arabie saoudite, le coordonnateur du sujet. Onze rapports nationaux ont été présentés par les ISC de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, de l'Égypte, de l'Iraq, de la Jordanie, du Koweït, du Liban, du Maroc, de la Palestine, du Qatar et du Yémen.

L'ISC de l'Égypte a délivré un rapport sommaire sur l'indépendance des ISC, notamment sur la façon d'accroître cette indépendance sur le plan législatif, professionnel, financier et administratif, et sur les expériences des 10 ISC.

À la suite d'une discussion approfondie du sujet et des rapports nationaux, les membres ont formulé huit recommandations qui ont plus tard été approuvées et adoptées par l'Assemblée générale de l'ARABOSAI. Les recommandations visant notamment à préserver l'indépendance obtenue par les ISC jusqu'à maintenant et à les aider à devenir plus indépendantes. De telles mesures pourraient renforcer l'indépendance des dirigeants des ISC en ce qui a trait aux conditions de leur nomination, à leurs privilèges, à leur immunité légale et à leur renvoi, tout en fournissant une protection juridique aux auditeurs et au personnel technique dans l'accomplissement de leurs fonctions. Les expériences des 10 ISC indiquent que ces dernières ont besoin de préserver leur indépendance sans trop se mêler du pouvoir exécutif du gouvernement.

Sous-thème 2 : Le rôle des ISC dans la lutte contre la corruption

L'ISC du Koweït a présidé la discussion du sous-thème 2. L'ISC de la Jordanie était le rapporteur et l'ISC de l'Arabie saoudite, le coordonnateur du sujet. Dix rapports nationaux ont été présentés par les ISC de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, de l'Égypte, des Émirats arabes unis, du Koweït, du Liban, du Maroc, de la Palestine, du Qatar et du Yémen.

L'ISC de la Jordanie a présenté un rapport sommaire sur la définition de la corruption, y compris les différents types de corruption et leurs répercussions, le type d'environnement favorisant la corruption, le rôle des ISC dans la détection de la corruption et la lutte contre celle-ci, ainsi que les facteurs pouvant aider les ISC dans cette tâche.

Après un examen et une discussion approfondis des rapports nationaux, les membres ont formulé 12 recommandations qui ont plus tard été approuvées et adoptées par l'Assemblée générale de l'ARABOSAI. Ces diverses recommandations comprennent des mesures préventives, comme le renforcement des systèmes d'audit interne au sein des entités auditées, l'établissement d'un système judiciaire conforme aux exigences de la *Convention des Nations Unies contre la corruption*, et le renforcement de la capacité des ISC. Le renforcement de la capacité institutionnelle des ISC pourrait se traduire par des mesures comme le recrutement et la formation de personnels ayant les compétences et l'expertise nécessaires, et l'obtention des ressources financières requises pour réaliser les travaux. L'élaboration de lignes directrices d'audit, de procédures de travail et de méthodes pourrait également renforcer la capacité institutionnelle des ISC.

Reconnaissant que les auditeurs travaillant dans ce domaine ont besoin de meilleures données et des relations de travail plus étroites avec les organismes chargés de la lutte contre la corruption, les membres ont recommandé la promotion de la coordination des activités entre les ISC et ces organismes, ainsi que l'accès à des systèmes automatisés qui fournissent les flux de données intégrées en temps réel. Toutefois, il faudrait que cela se fasse sans compromettre l'indépendance des ISC.

Behdad M. H. Nowroozi, spécialiste principal en gestion financière à la Banque mondiale et orateur invité, a indiqué que le service de la Déontologie institutionnelle de la Banque mondiale est chargé de la prévention de la fraude et des enquêtes sur les allégations de fraude, ainsi que de la détection des lacunes dans les contrôles internes. Il a indiqué que la Banque mondiale disposait d'un bon processus de traitement des plaintes, mais qu'elle se préoccupait du besoin d'intensifier la lutte contre la corruption liée aux projets financés par la Banque mondiale. Il a informé les participants que la Banque mondiale appuyait des séminaires régionaux sur ce sujet et les a invités à lui communiquer toute question qu'ils pourraient avoir, qu'elles soient liées à ce sujet ou non.

Sous-thème 3 : Le rôle des services d'audit interne des organismes publics et leur incidence sur les travaux d'audit des ISC

L'ISC du Qatar a présidé la discussion du sous-thème 3. L'ISC de l'Arabie saoudite était de rapporteur et le coordonnateur du sujet. Onze rapports nationaux ont été présentés par les ISC de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, de l'Égypte, de la Jordanie, du Koweït, du Liban, du Maroc, d'Oman, de la Palestine, du Qatar et du Yémen.

L'Arabie saoudite a dirigé la discussion sur le maintien et le renforcement de la fonction d'audit interne au sein des organismes publics du monde arabe. La discussion a porté sur divers aspects de l'audit interne, notamment l'audit interne au sein d'un environnement formé de systèmes automatisés de technologies de l'information, et la mission des services d'audit interne dans les organismes publics. Certains membres ont également discuté des différences entre leurs systèmes respectifs.

Après une discussion et un examen approfondis des rapports nationaux, les membres ont formulé sept recommandations qui ont plus tard été approuvées et adoptées par l'Assemblée générale de l'ARABOSAI. Ces recommandations comprennent l'établissement d'un ordre professionnel indépendant pour les auditeurs internes des pays membres et l'adoption de lois nationales protégeant l'indépendance des services d'audit interne. Les recommandations soulignent la nécessité que l'ARABOSAI publie des lignes directrices sur l'audit interne et l'évaluation des systèmes d'audit interne. Les ISC sont invitées à établir des critères et des normes pour la sélection du personnel des services d'audit interne. Les recommandations reconnaissent également le besoin de renforcer la capacité des auditeurs à faire leur travail en demandant aux ISC de mettre sur pied des programmes de formation intégrés sur l'examen et l'évaluation des systèmes d'audit interne, tant sur le plan financier que sur le plan de la performance.

Autres points soulevés pendant la Conférence

Au cours de la 10^e Assemblée générale de l'ARABOSAI, de nouveaux membres du Conseil exécutif ont été élus et l'Arabie saoudite a été choisie pour assurer la présidence de l'ARABOSAI. Les autres membres élus du Comité exécutif sont le Yémen (premier vice-président), le Koweït (second vice-président), Bahreïn, la Libye, l'Iraq, le Maroc, la Palestine et la Mauritanie. La Tunisie continuera d'assurer le Secrétariat général.

De plus, le Soudan et le Qatar ont été élus membres du Comité d'audit financier, et Oman et la Libye, membres substituts. L'Assemblée a également approuvé une résolution en vue d'envoyer un télégramme au roi de l'Arabie saoudite pour le remercier de son soutien et de son appui à la Conférence. Le président a signalé que la deuxième conférence conjointe de l'ARABOSAI et de l'EUROSAI avait eu lieu à Paris en 2009 et que la troisième conférence conjointe se tiendrait aux Émirats arabes unis, les 29 et 30 mars 2011.

La prochaine conférence de l'ARABOSAI aura lieu au Koweït, en 2013. Le Liban accueillera la prochaine réunion du Conseil exécutif en octobre 2011.

Autres activités de la Conférence

Pendant la Conférence, le Président et le personnel du BCG ont accueilli les participants avec générosité. Les membres de l'Assemblée ont visité le Centre historique du roi Abdelaziz, où ils ont été conviés à un dîner et à assister à un spectacle de folklore traditionnel (Arthah) après la visite. Les membres de l'Assemblée ont aussi eu l'occasion de visiter le Conseil de la Choura, l'Assemblée consultative de l'Arabie saoudite qui est l'organe consultatif officiel du pays, et de rencontrer le Vice-président et plusieurs membres du Conseil. À la clôture des activités de l'Assemblée de l'ARABOSAI, de nombreux membres ont profité de l'occasion pour participer à un voyage organisé par le BCG à la ville sainte de La Mecque pour accomplir la Omra¹.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Bureau de contrôle général par courriel (gab@gab.gov.sa).

¹ La Omra est un pèlerinage à La Mecque.

21^e Conférence des auditeurs généraux du Commonwealth en Namibie

Monika González-Koss, Directrice de la Planification stratégique de l'INTOSAI

La 21^e Conférence des Auditeurs généraux du Commonwealth s'est tenue à Windhoek, en Namibie, du 10 au 13 avril 2011. La conférence sur le grand thème Les pionniers de l'excellence en audit du secteur public a réuni 38 représentants des 54 auditeurs généraux du Commonwealth.

Les représentants de plus de 20 ISC ont présenté des exposés principaux et des documents nationaux sur les thèmes suivants de la Conférence :

- le renforcement de la gestion financière dans le secteur public (présidé par l'ISC des îles Caïmans);
- l'harmonisation des capacités institutionnelles et de la performance des ISC (présidé par l'ISC de la Gambie);
- les innovations internationales dans le renforcement des capacités des ISC – le rôle du Commonwealth (présidé par l'ISC du Royaume-Uni).

Le thème final a fait l'objet d'une discussion en atelier où les membres ont débattu du rôle futur des conférences des auditeurs généraux du Commonwealth.



Les participants à la Conférence des Auditeurs généraux du Commonwealth en Namibie en avril 2011.

La directrice de la Planification stratégique de l'INTOSAI, Monika Gozález-Koss, a représenté l'Organisation à la Conférence. Elle a fait part aux participants des initiatives récentes de l'INTOSAI, notamment du projet de renforcement de l'indépendance, du 21^e Symposium des Nations Unies et de l'INTOSAI en

juillet 2011, et de l'initiative de la Coopération INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds. Elle a également donné un bref compte rendu du XX^e INCOSAI, qui s'est tenu à Johannesburg en novembre 2010.

Thème 1 : Le renforcement de la gestion financière dans le secteur public

Les participants à la Conférence ont établi les points clés suivants pour le Thème 1, *le renforcement de la gestion financière dans le secteur public* :

- Les ISC devraient envisager de recommander à leurs gouvernements respectifs d'adopter des normes nationales et internationales, telles que les Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS).
- Les ISC devraient recommander à leurs gouvernements respectifs d'adopter progressivement la comptabilité d'exercice.
- Il faut un cadre juridique solide pour renforcer la gestion financière de façon à protéger les biens de l'État et à utiliser les ressources publiques de la manière la plus économique, la plus efficiente et la plus efficace qui soit.
- Une planification et une budgétisation rigoureuses s'imposent pour instaurer les politiques financières et macroéconomiques solides qui sont essentielles à la croissance économique.
- Le processus budgétaire devrait être transparent, reposer sur la consultation et faire appel à toutes les parties prenantes. Il devrait être axé sur les extrants plutôt que sur les processus et les intrants.
- Les lois et les règlements en matière de finances devraient stipuler les responsabilités des personnels comptables et établir des systèmes de contrôle interne qui incluent une fonction d'audit interne et des commissions d'audit.
- La gestion des finances publiques peut seulement s'améliorer s'il y a des institutions responsables d'assurer la surveillance des fonds publics, telles que les ISC et le Parlement.
- Les ISC contribuent à renforcer la gestion financière du secteur public en réalisant différents types d'audits.
- L'efficacité de la gestion financière d'un pays peut s'améliorer grâce à la solide capacité institutionnelle de son ISC.

Thème 2 : L'harmonisation des capacités institutionnelles et de la performance des ISC

À l'égard du deuxième thème « l'harmonisation des capacités institutionnelles et de la performance des ISC », les points clés suivants ont été relevés :

- Le guide Renforcement des capacités dans les Institutions Supérieures de contrôle des Finances publiques¹ est un outil utile pour le renforcement des capacités des ISC.
- Le rapport d'enquête² de l'INTOSAI et de la communauté internationale des bailleurs de fonds, produit en 2010, énumère les secteurs clés considérés comme nécessitant le plus d'attention de la part des ISC.
- Le cadre pour faire connaître et promouvoir la valeur et les avantages des ISC³, avalisé par les membres lors du XX^e INCOSAI en 2010, est un important document visant à promouvoir et à renforcer l'indépendance des ISC en tant qu'institutions exemplaires indépendantes.
- Le cadre de renforcement des capacités des Institutions de l'AFROSAI⁴ présente un recueil complet de dispositions liées au renforcement des capacités des ISC.
- Le renforcement des capacités n'est pas une fin en soi, mais doit être jumelé avec l'amélioration de la performance des ISC, et ce, afin de répondre aux attentes des parties prenantes.
- Les normes internationales des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques (ISSAI) et le Guide sur la bonne gouvernance (INTOSAI GOV) servent de fondement au renforcement des ISC.
- Les dispositions législatives qui assurent de façon adéquate l'indépendance des ISC, telles que la Déclaration de Lima et celle de Mexico, sont essentielles pour harmoniser le renforcement des capacités et l'amélioration de la performance des ISC.
- La question de l'harmonisation entre le renforcement des capacités et la performance des ISC doit être abordée sous l'angle des normes et des méthodes d'audit ainsi que relativement à d'autres secteurs qui les concernent, c'est-à-dire leur cadre juridique, leur organisation et leur gestion, les ressources humaines, les communications et la gestion des relations avec les parties prenantes.
- Les ISC doivent améliorer leurs capacités dans tous les types d'audits qu'elles réalisent, notamment les audits financiers et les audits de la régularité, les audits de performance ou d'optimisation des ressources, les audits des TI, les audits des questions sociales, ainsi que les audits spéciaux et les enquêtes.

¹ Publié par la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI, ce guide peut être consulté à <http://cbc.courdescomptes.ma>

² Initiative de développement de l'INTOSAI, Capacity Development of Supreme Audit Institutions : Status, Needs and Good Practices, INTOSA-Donor Cooperation Stocktaking Report 2010, que l'on peut consulter à l'adresse : www.idi.no, sous **Documents INTOSAI-Donor Cooperation**.

³ XX^e INCOSAI, « Le cadre pour la communication et la promotion de la valeur et des avantages des ISC », « Les accords de Johannesburg : 27 novembre 2010 », que l'on peut consulter à l'adresse : <http://www.intosai.org/bluelineupload/jhbaccordsfr.pdf>

⁴ Le document peut être consulté à <http://afrosai-e.org.za/institutional-capacity-building-framework>

- Les ISC du Commonwealth devraient interagir entre elles, de même qu'avec d'autres ISC, afin de trouver des occasions de collaborer à des activités de renforcement des capacités susceptibles d'améliorer la performance de leurs ISC respectives.
- Les examens par les pairs entre les ISC du Commonwealth, ainsi qu'entre d'autres ISC, contribuent à déterminer les secteurs à améliorer et les activités de renforcement des capacités nécessaires.
- La collaboration avec les organisations professionnelles de la région et de l'étranger et avec d'autres organisations, telles que la société civile, le Parlement, l'organe exécutif, les entités auditées, les auditeurs internes, les établissements d'enseignement et les auditeurs du secteur privé, peut également aider les ISC à répertorier des secteurs qui nécessitent un renforcement des capacités.
- Chaque ISC doit harmoniser ses propres buts à ceux du gouvernement afin de s'assurer que ses activités de renforcement des capacités répondent aux buts et à la vision de ce gouvernement.
- Les ISC doivent se montrer flexibles et faire preuve d'une capacité d'adaptation afin de faire face à l'évolution du contexte.
- Les plans stratégiques des ISC doivent prendre en compte toutes les activités de renforcement des capacités qui peuvent être requises à court, à moyen et à long terme.
- Les activités de renforcement des capacités visant à améliorer la performance des ISC ne sont pas des activités ponctuelles, mais elles doivent se prolonger à moyen et à long terme.

L'ISC de la Namibie sous la direction de l'Auditeur général de ce pays, M. Junias Etuna Kandjeke, mérite tout particulièrement d'être félicitée pour l'excellente organisation de la Conférence. Grâce aux efforts soutenus déployés derrière les coulisses, les membres du Bureau de l'Auditeur général de la Namibie ont créé les conditions idéales pour la tenue d'une réunion efficace et réussie. En tant que participants, nous avons été séduits par la beauté de la Namibie et avons apprécié les aspects positifs du pays. Dès notre arrivée, nous avons été sensibles à l'accueil chaleureux des Namibiens. Le caractère amical de la réception et l'amabilité du personnel affecté à la Conférence, qui étaient contagieux, demeurent un souvenir qui ne s'estompera pas de sitôt.

Pour renseignements, prière de communiquer avec l'ISC de la Namibie à jkandjeke@oag.gov.na.



Pleins feux sur les ISSAI

Nanna Schnipper, Secrétariat de la Commission des normes professionnelles

Pourquoi l'harmonisation est-elle nécessaire?

Le cadre des ISSAI a été établi dans un document officiel de l'INTOSAI, lequel a été approuvé par le XIX^e INCOSAI en 2007. Une fois ce cadre adopté, différents documents que l'INCOSAI avait approuvés au cours des années précédentes ont été classés selon quatre niveaux et numérotés systématiquement. Depuis, la Commission des normes professionnelles (CNP) a ajouté à ce cadre divers documents portant sur différents secteurs de l'audit pour lesquels il n'existait aucune ligne directrice ou à l'égard desquels le CNP estimait que les lignes directrices existantes étaient insuffisantes. Au lendemain du XX^e INCOSAI, le cadre des ISSAI forme désormais un référentiel exhaustif de normes et de lignes directrices qui peuvent aider les ISC du monde entier dans leur travail d'audit de tous les jours.

Lors du XX^e INCOSAI, l'Assemblée a affirmé que les ISSAI constituaient l'essence de l'audit dans le secteur public et a invité les membres de l'INTOSAI à les mettre en œuvre dans le respect de leurs mandats nationaux. Parallèlement, le XX^e INCOSAI a confié au CNP le mandat de réviser les « Principes fondamentaux de contrôle » (ISSAI 100 à 999) afin d'améliorer le fondement conceptuel de l'audit dans le secteur public et d'harmoniser le cadre des ISSAI.

Le libellé des « Principes fondamentaux de contrôle » ne reflète pas les nouveautés du cadre des ISSAI. Lorsque ce cadre a été créé, les rédacteurs s'étaient inspirés des « anciennes » normes d'audit de l'INTOSAI, qui dataient de 1992, pour rédiger les ISSAI 100 à 999. On savait qu'une révision serait nécessaire à la lumière des nouvelles ISSAI, lesquelles ont occasionné certains chevauchements. Par conséquent, l'objectif du projet d'harmonisation consiste à actualiser les ISSAI 100 à 999, en vue de mieux faire le lien entre l'ISSAI 1, *La Déclaration de Lima*, et les ISSAI du niveau 4, « Directives de contrôle » (ISSAI 1000 à 5999). Les « Principes fondamentaux de contrôle » révisés donneront une description générale du rôle et des tâches des ISC, et résumeront les principales recommandations générales énoncées dans les quelque 1 000 pages de directives de mise en œuvre contenues dans les ISSAI 1000 à 5999 sur l'audit financier, l'audit de performance et l'audit de la conformité.

N.D.L.R.

Dans cette rubrique, la Commission des normes professionnelles vous informe sur le projet d'harmonisation des Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI). Le projet a été lancé et approuvé lors du XX^e INCOSAI, en Afrique du Sud, en novembre 2010. Il vise à assurer la cohérence du cadre des ISSAI, essentiellement par la révision des ISSAI 100-999, Principes fondamentaux de contrôle. Ces ISSAI révisées seront présentées au XXI^e INCOSAI en 2013.

La révision des ISSAI 100, 200, 300 et 400

Un groupe a été formé pour réviser les « Principes fondamentaux de contrôle ». Les membres de ce groupe sont l’Afrique du Sud, l’Autriche, le Brésil, la Chine, la Cour des comptes européenne, le Danemark (présidence), les États-Unis, l’Inde, le Mexique, la Norvège, le Royaume-Uni, la Slovaquie et la Suède. Lors de la première réunion du groupe, à Copenhague en mars 2011, les membres ont discuté de l’orientation générale et des grandes questions liées au projet, et ont entamé le processus de révision des « Principes fondamentaux de contrôle ».

Le groupe chargé du projet rédige actuellement une version préliminaire des « Principes fondamentaux de contrôle », laquelle énoncera les principes généraux de l’audit dans le secteur public qui pourront aider les ISC dans le contexte de leur pays. Le groupe assurera ensuite l’uniformité entre ces principes et les ISSAI 1000 à 5999. Ces dernières traduisent les « Principes fondamentaux de contrôle » en lignes directrices plus précises, plus détaillées pouvant servir au quotidien dans les travaux d’audit. La révision de l’ISSAI 100 permettra d’établir les principes et les concepts fondamentaux et communs de l’audit dans le secteur public. La révision des ISSAI 200, 300 et 400 servira à énoncer les principes et les concepts particuliers qui définissent l’audit financier, l’audit de performance et l’audit de la conformité.

À venir

Dans les mois et les années à venir, le groupe chargé du projet poursuivra son travail sur les ISSAI 100 à 400. Lorsqu’elles seront au point, elles seront communiquées à la communauté de l’INTOSAI au moyen d’exposés-sondages, conformément à la Procédure officielle de l’INTOSAI. Le groupe verra ensuite comment harmoniser les ISSAI 10 à 99, « Conditions préalables au fonctionnement des ISC », et les ISSAI 1000 à 5999 avec les « Principes fondamentaux de contrôle » révisés, s’il y a lieu.

Puisque le projet d’harmonisation aura une incidence sur toute la communauté de l’INTOSAI, nous ferons régulièrement rapport des progrès à cet égard. Pour obtenir plus d’informations sur le projet d’harmonisation et consulter les documents en ligne, visitez le site www.psc-intosai.org/composite-280.htm. Vous pouvez également consulter le site Web des ISSAI, à l’adresse www.issai.org.



Le point sur la coopération **INTOSAI-** communauté des bailleurs de fonds

Il faut augmenter le nombre d'ISC en mesure d'offrir de l'aide au renforcement des capacités

Secrétariat INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds

En 2010, le Secrétariat INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds a procédé à sa première enquête auprès des ISC. Le rapport donne une vue d'ensemble des plans d'action stratégiques et des plans de développement mis en œuvre par les pays et recense les projets de renforcement des capacités ainsi que les besoins financiers dans ce domaine dans la communauté des ISC. Ce rapport a suscité un intérêt considérable tant au sein de l'INTOSAI que dans la communauté des bailleurs de fonds. La valeur perçue de la coopération entre pairs au sein de l'INTOSAI ainsi que le potentiel pour augmenter ce type de coopération sont des aspects clés du rapport. Le présent article traite de l'entraide entre pairs et souligne la nécessité d'aider davantage les ISC à mettre œuvre les Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI).

Ampleur et valeur perçue de la coopération entre pairs au sein de l'INTOSAI

L'INTOSAI jouit d'une longue tradition de coopération et d'entraide. L'enquête effectuée en 2010 a permis de constater l'ampleur considérable de cette entraide au sein de l'INTOSAI, qui prend notamment la forme de programmes d'aide et de renforcement des capacités entre ISC offerts par les régions de l'INTOSAI et l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI).

Au cours de l'enquête, on a demandé aux bénéficiaires de l'aide au renforcement des capacités s'ils préféreraient que l'aide leur soit fournie par une ISC, une région de l'INTOSAI ou l'IDI, ou si cette aide pouvait tout aussi bien être offerte par d'autres entités. Les résultats ont montré que la plupart des ISC jugeaient préférable que l'aide soit fournie par leurs pairs de l'INTOSAI, et que cela constituait un mécanisme important et valable de renforcement des ISC. Environ 75 % des ISC ont affirmé que leurs pairs constituaient des fournisseurs de choix en matière d'aide au renforcement des audits financiers, des technologies de l'information (TI), de la conformité, de la performance et d'autres secteurs spécialisés de l'audit. Même si le pourcentage était quelque peu moins élevé en ce qui concerne le renforcement des capacités

organisationnelles et des capacités en matière de relations avec les parties externes, la majorité des répondants préféreraient également l'aide d'une ISC, d'une région de l'INTOSAI ou de l'IDI dans ces catégories.

L'enquête a révélé qu'actuellement, moins de 50 ISC se percevaient comme des fournisseurs d'aide au renforcement des capacités. Il a également révélé un nombre relativement faible de cas d'entraide entre ISC de pays en développement.

Les données recueillies indiquent également que le manque de ressources et de connaissances était le principal obstacle à l'aide entre pairs. Seul un petit nombre d'ISC ont invoqué des obstacles légaux qui les empêchaient d'aider les autres ISC.

Les constatations de l'enquête envoient un message clair : les besoins d'aide aux ISC des pays en développement sont considérables, et l'entraide entre pairs au sein de la communauté de l'INTOSAI est perçue comme étant l'aide la plus valable et l'outil de prédilection. Par conséquent, un grand défi au cours des années à venir consistera à inciter un plus grand nombre d'ISC à fournir de l'aide au renforcement des capacités leurs pairs.

Mise en œuvre du cadre des ISSAI

Le XX^e INCOSAI, qui s'est tenu en novembre 2010, a adopté un cadre exhaustif d'ISSAI portant sur les disciplines fondamentales que sont l'audit financier, l'audit de la conformité et l'audit de performance. Les ISSAI représentent une étape importante du renforcement de la profession d'auditeur dans le secteur public, dans le monde, et s'avéreront un outil essentiel pour uniformiser la manière dont sont réalisés les audits dans le secteur public. Cela contribuera à améliorer la qualité des audits, facilitera la comparaison des pratiques actuelles aux pratiques exemplaires reconnues mondialement et donnera une plus grande crédibilité aux rapports publiés par les ISC, puisque leurs audits seront réalisés selon des normes internationales. Les ISSAI constituent donc l'avancée la plus significative dans le développement organisationnel des ISC à l'échelle mondiale.

La mise en œuvre du cadre des ISSAI représentera des défis pour la plupart des ISC. Ces dernières peuvent en effet être perçues comme étant techniques et complexes, et poser des difficultés, par exemple la modification des stratégies d'audit, l'harmonisation des manuels et des normes du pays avec les ISSAI et le renforcement des capacités du personnel pour assurer une mise en œuvre réussie.

Certaines ISC disposent des moyens nécessaires pour surmonter ces difficultés. Toutefois, de nombreuses ISC des pays en développement, où sont situées la vaste majorité des membres de l'INTOSAI, manquent de ressources et de compétences, ce qui limite leur champ d'action. La mise en œuvre réussie des ISSAI pourrait être très avantageuse pour ces ISC, mais la réalité est que beaucoup d'ISC ne sont actuellement pas en mesure d'entreprendre par elles-mêmes le processus de mise en œuvre des ISSAI.

Il est important que les ISSAI soient reconnues en tant que cadre internationalement accepté de l'audit dans le secteur public. Cependant, cela exigera que ces normes soient non seulement de grande qualité, mais mises à jour régulièrement et appliquées

mondialement. Avec l'adoption des ISSAI, les membres de l'INTOSAI ont la responsabilité commune de mettre en œuvre ces normes, en vue de renforcer l'audit dans le secteur public et d'appuyer les ISC qui ont besoin d'aide, dans le respect des meilleures traditions de l'INTOSAI et de sa devise : « L'expérience mutuelle profite à tous ».

Potentiel d'augmentation de l'aide au renforcement des capacités offerte aux ISC

Consciente de la nécessité de renforcer l'aide au renforcement des capacités offerte aux ISC, particulièrement dans le contexte de la récente adoption des ISSAI, l'INTOSAI et la communauté des bailleurs de fonds doivent unir leurs efforts dans cette entreprise. Cela peut comporter ce qui suit :

- *Augmenter les fonds disponibles pour la coopération entre pairs.* Cette mesure pourrait supposer une plus grande volonté, de la part des bailleurs de fonds, de financer les coûts de la coopération des ISC qui sont disposées à fournir de l'aide au renforcement des capacités. Les bailleurs de fonds devraient s'en remettre davantage à la communauté de l'INTOSAI pour trouver les ISC qui sont en mesure d'offrir de l'aide au renforcement des capacités. Des ISC ont indiqué qu'elles souhaiteraient devenir des fournisseurs d'aide ou augmenter l'importance de l'aide qu'elles sont en mesure de fournir, et il faudrait pouvoir tirer parti de ces possibilités. En outre, l'aide à la coopération entre les ISC des pays en développement, qui travaillent dans des environnements comparables, éprouvent des difficultés similaires et parlent la même langue, pourrait être augmentée.
- *Aider les ISC à développer leurs compétences pour leur permettre d'aider au renforcement des capacités et à trouver des partenaires.* Certaines ISC ont mentionné que des contraintes au chapitre de connaissances les empêchaient de fournir de l'aide au renforcement des capacités. Ces contraintes pouvaient comprendre le manque d'expérience en tant que fournisseur d'aide et le manque de personnel disposant des connaissances requises, par exemple en ce qui concerne la facilitation ou la langue. Il faut donc procurer de la documentation aux fournisseurs d'aide au renforcement des capacités, les former et les conseiller.

Bien que ces mesures encouragent la coopération entre les ISC, l'augmentation du nombre de celles qui peuvent fournir de l'aide à leurs pairs semble être un facteur clé. Avec l'adoption des ISSAI, les ISC doivent relever le défi et assumer leur part de responsabilité en ce qui concerne l'aide à apporter aux ISC des pays en développement, – c'est-à-dire les aider à renforcer leurs capacités et à devenir des institutions solides et efficaces, aptes à promouvoir la bonne gouvernance, la transparence et la réduction de la pauvreté. Le Secrétariat INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds a une bonne idée de l'aide dont diverses ISC ont besoin et des programmes de coopération existants. Il est prêt à identifier les partenariats potentiels en matière de coopération et à faciliter les communications en eux.

Pour obtenir plus de détails, veuillez écrire au Secrétariat INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds à l'adresse idi@idi.no.

Réunion, en Finlande, du Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés

Le Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés de l'INTOSAI a tenu sa quatrième réunion à Helsinki, en Finlande, en avril 2011. À cette occasion, les participants ont passé en revue les activités du Groupe de travail de ces trois dernières années. Celles-ci comprenaient la mise en œuvre de cinq sous-projets et la préparation d'un livre blanc sur l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs nationaux clés (INC) dans le cadre des activités des ISC. En novembre 2010, le XX^e INCOSAI a reconnu l'importance des réalisations du Groupe de travail et prolongé de trois ans le mandat de ce dernier. Le Comité directeur de l'INTOSAI a également souligné la contribution du Groupe de travail à la préparation du glossaire des termes de contrôle de l'INTOSAI.

Les autres sous-projets du Groupe de travail comprenaient l'examen de projets d'élaboration et d'utilisation d'INC à l'échelle internationale, la définition de principes pour aider les ISC à appliquer des INC et la formulation de recommandations sur l'élaboration et l'utilisation d'INC dans les économies axées sur l'innovation et les pays de la Communauté des États indépendants. Lors de la deuxième réunion du Comité de pilotage de la Commission de partage et de gestion des connaissances de l'INTOSAI, en 2010, des représentants d'autres groupes de travail de l'INTOSAI s'étaient montrés très intéressés par les résultats de ces sous-projets.

La préparation du livre blanc sur les INC est une réalisation majeure du Groupe de travail ces trois dernières années. En plus de contenir des renseignements utiles à la compréhension de questions complexes liées à l'élaboration et à l'utilisation d'INC, ce livre présente des recommandations précises. Le Groupe de travail a préparé un document d'analyse qui servira de base aux discussions des membres de l'INTOSAI concernant l'établissement d'un manuel traitant de l'élaboration et de l'utilisation d'INC dans le cadre des activités des ISC.

Le Secrétariat du Groupe de travail se sert en outre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) comme source de renseignements pour créer une base de données électronique sur les INC qui sera accessible à tous les membres de l'INTOSAI. Cet outil donnera accès à des données provenant de sources multiples (comme le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et l'OCDE) en vue d'analyser les phénomènes économiques selon des périodes, des pays, des régions ou des secteurs économiques variés.

Les ISC de l'Afrique du Sud et de l'Arménie sont devenues membres du Groupe de travail lors de la réunion d'Helsinki, ce qui démontre l'intérêt croissant de la communauté de l'INTOSAI pour les INC.

Tous les documents produits par le Groupe de travail sur les INC peuvent être consultés sur le site Web suivant : www.ach.gov.ru/en/intosaikni. Pour renseignements, prière de communiquer avec le Groupe de travail :

Fax : +7 499 251 31 60

Courriel : inorg@ach.gov.ru, intrel@ach.gov.ru

Séminaire de l'EUROSAI sur les communications des ISC avec les médias

DANS LE CADRE DE
L'INTOSAI

La communication est d'une importance capitale pour les ISC, dont l'une des fonctions consiste à communiquer au public de l'information sur la situation des pouvoirs publics. Elle revêt une importance toute particulière étant donné les nouveaux outils et médias qui font aujourd'hui partie de l'environnement des communications qui est en constante évolution. Pour permettre aux membres de l'EUROSAI de discuter de cette question, l'ISC de la Pologne (NIK), alors présidente de l'EUROSAI, a organisé les 10 et 11 mai à Varsovie, en Pologne, un séminaire intitulé *Communication des institutions de contrôle avec les citoyens via les médias*. Plus de 50 participants venant de 20 ISC européennes et de la Cour des comptes européenne y ont pris part. L'activité s'adressait aux employés des ISC chargés de la conception et de la mise en œuvre des politiques sur les médias, des relations publiques et des relations avec la presse, et aux agents des médias. Ses principaux objectifs consistaient à discuter du processus de communication des points de vue à la fois des services de relations publiques des ISC et des médias, et de trouver des moyens d'améliorer les communications entre les ISC, les médias et le grand public.

Dans son allocution d'ouverture, le président de l'ISC de la Pologne, Jacek Jezierski, a insisté sur l'importance de la coopération entre les ISC et les médias. Il a donné les raisons pour lesquelles les ISC devaient communiquer aux médias les résultats de leurs audits et souligné l'importance d'informer la société civile, afin qu'elle puisse prendre des décisions éclairées au sein d'un pays démocratique.

Le séminaire était divisé en trois séances :

- Le point de vue des ISC sur les relations publiques : Quand les journalistes exaspèrent les attachés de presse.
- Le point de vue des médias : Quand les attachés de presse exaspèrent les journalistes.
- Les problèmes de communication avec les médias découlant de situations propres aux ISC : Quand l'ISC exaspère ses attachés de presse.

Au cours de chaque séance, des représentants des ISC participantes ont échangé sur leurs politiques en matière de communications, leurs relations avec les médias et des problèmes qu'ils ont observés dans ce domaine. Divers orateurs externes — des journalistes et un expert en relations publiques — ont également participé au séminaire et parlé de leur expérience de coopération avec les ISC. Les participants ont tenté de cerner les problèmes de communication les plus courants et d'y trouver des solutions possibles. Ils ont également mis l'accent sur la nécessité de protéger les intérêts des entités auditées lors de la publication des constatations des audits.

La documentation du séminaire est affichée à : www.nik.gov.pl/communication-seminar-2011.

NOUVELLES DE L'IDI Programme d'assurance qualité de l'IDI et l'ASOSAI en audit de performance



La rubrique Nouvelles de l'IDI vous tient informés des travaux et des programmes de l'Initiative de développement de l'INTOSAI. Pour en savoir davantage sur l'IDI et obtenir de l'information à jour entre les numéros de la *Revue*, visitez le site Web de l'IDI à l'adresse suivante : www.idi.no.

En avril 2011, les équipes des onze ISC qui avaient assisté à l'atelier de 2010 sur l'assurance qualité en audit de performance (AQAP) et réalisé une revue pilote de l'assurance qualité (AQ) dans leurs ISC respectives se sont réunies pour faire le point. Au cours de cette réunion, elles ont présenté leurs rapports de revue de l'AQ, ont examiné les rapports des autres équipes et discuté des défis et des leçons apprises au cours de leur revue de l'AQ. Elles ont aussi rédigé un rapport sur l'utilité du manuel général sur l'AQAP de l'IDI et l'ASOSAI, et y ont apporté les modifications nécessaires. Les équipes ont également adapté le manuel aux réalités de chaque ISC. Une fois adopté, ce manuel sera traduit dans les langues officielles des ISC.

Programme de renforcement des capacités de gestion de l'IDI et l'AFROSAI-A

En 2009, l'IDI et l'AFROSAI-A ont lancé le Programme de renforcement des capacités de gestion (PRC) dans le but de renforcer les capacités de leadership et de gestion au sein des ISC participantes. En 2010, le programme s'adressait surtout aux hauts dirigeants et aux cadres supérieurs des ISC. En 2011, il vise principalement au renforcement des capacités de gestion des gestionnaires des opérations. En mai et juin 2011, 80 gestionnaires des ISC ont pris part à deux ateliers. La formation portait sur les impératifs de gestion reconnus, les rôles et responsabilités des cadres de gestion et les connaissances, compétences et qualités des gestionnaires.

Audit de performance en collaboration de l'IDI et de la PASAI sur l'accès à l'eau potable

En 2010, l'IDI et la PASAI ont entrepris un deuxième audit de performance en collaboration de nature environnementale, cette fois sur l'accès à l'eau potable. Les équipes de mission de neuf ISC de la région ont pris part à ce programme. Les équipes participantes ont élaboré des plans d'audit, réalisé des travaux sur place et analysé des données. Après la présentation de leurs constatations provisoires à l'IDI et à un expert en la matière, les équipes se sont réunies de nouveau en avril 2011 afin de recueillir des avis, des observations et des commentaires sur les versions provisoires de leurs rapports d'audit, lesquels seront soumis à l'approbation de leurs ISC respectives une fois qu'ils seront définitifs.

Programme transrégional en audit de la gestion de la dette publique

Le Programme transrégional en audit de la gestion de la dette publique, lancé à la fin de 2008, en est maintenant à l'étape finale. L'objectif de ce programme consiste à améliorer les capacités de perfectionnement du personnel professionnel et les compétences organisationnelles des ISC en vue de réaliser des audits de la gestion de la dette publique. Les 29 équipes participantes de l'AFROSAI-A, de l'ARABOSAI, de l'ASOSAI, du CREFIAF, de l'EUROSAI et de la PASAI ont terminé un cours en

ligne de huit semaines et élaboré un plan d'audit grâce à la collaboration en ligne et à des audits pilotes de divers sujets liés à la dette publique. En février 2011, toutes les équipes avaient terminé leurs travaux d'audit. En mars et avril 2011, chaque équipe avait assisté à l'une des trois réunions sur la revue des audits — un groupe s'est réuni pour une séance en français au Maroc, et deux, pour une séance en anglais en Zambie et aux Philippines. Lors de ces réunions, les équipes ont recueilli les commentaires exhaustifs formulés par leurs pairs et des experts sur les versions préliminaires de leurs rapports d'audit. Elles ont discuté de la version préliminaire des lignes directrices sur l'audit de la dette publique et défini un plan d'action individuel en vue d'appliquer leurs apprentissages dans leurs programmes respectifs de renforcement des capacités au sein de leur ISC. Ont également participé des organismes partenaires de l'IDI : le Groupe de travail sur la dette publique de l'INTOSAI, le Programme du Système de gestion et d'analyse de la dette de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et le Secrétariat pour les pays du Commonwealth.

En marge des réunions sur la revue, l'IDI a donné à 15 ISC participantes de l'AFROSAI-A et du CREFIAF deux séances de formation sur les systèmes de gestion de la dette publique. Le but de cette formation consistait à approfondir les compétences techniques des participants, leurs connaissances sur les systèmes et leur compréhension du système de gestion de la dette publique de leurs pays.

Une réunion de synthèse sera organisée vers la fin de 2011 pour faire le bilan du programme et discuter des résultats obtenus, des leçons apprises et des prochaines étapes.

Communication avec l'IDI

Pour toute question concernant les Nouvelles de l'IDI, prière de communiquer avec l'IDI :

Courriel : idi@idi.no

Site Web : www.idi.no

Événements de l'INTOSAI 2011



Juillet	Août	Septembre
<p>13-15 Symposium de l'ONU/ l'INTOSAI, Vienne, Autriche</p> <p>18 Réunion de la Commission des affaires financières et administratives, Washington, États-Unis</p> <p>19-20 Réunion du Comité de pilotage INTOSAI- communauté des bailleurs de fonds, Washington, États-Unis</p>	<p>1-5 XIV^e Congrès de la PASAI, Tonga</p> <p>4-5 Réunion du Groupe de travail sur la valeur et l'avantage des ISC, Montego Bay, Jamaïque</p>	<p>8-9 Réunion de la Sous-commission 3 de la Commission de renforcement des capacités, Promouvoir les meilleures pratiques et l'assurance qualité par le biais de l'évaluation volontaire par les pairs, Vienne, Autriche</p> <p>12-14 Réunion du Groupe de travail pour la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux, Prague, République tchèque</p> <p>19-23 Réunion du Comité directeur de l'ASOSAI, Istanbul, Turquie</p> <p>22-23 Conférence de l'ASOSAI et de l'EUROSAI, Istanbul, Turquie</p> <p>27-29 Réunion de la Sous-commission pour l'audit de conformité, Batoumi, Géorgie</p>
Octobre	Novembre	Décembre
<p>3-5 Réunion du Comité de pilotage de la Commission de partage et de gestion des connaissances, Moscou, Fédération de Russie</p> <p>17-22 Assemblée générale de l'OLACEFS, Caracas, Venezuela</p> <p>27-28 62^e réunion du Comité directeur de l'INTOSAI, Vienne, Autriche</p>	<p>7-10 Réunion du Groupe de travail sur la vérification environnementale, Buenos Aires, Argentine</p>	
Janvier	Février	Mars

N.D.L.R. Ce calendrier est publié à l'appui de la stratégie de communication de l'INTOSAI et comme moyen d'aider les membres à planifier et à coordonner leurs engagements. Figurent dans cette rubrique régulière de la *Revue* les événements intéressant l'ensemble des membres de l'INTOSAI et les événements régionaux, tels que les congrès, les assemblées générales et les réunions du Comité directeur. En raison de l'espace restreint, les nombreux cours de formation et autres réunions professionnelles des régions ne peuvent être inclus. Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire général de chaque groupe régional.

INTOSAI

